AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Bulletin n° 42 de MARS 1964 1964-4

INFORMATIONS

/ARBRES FRUITIERS/

MONILIA DE L'ABRICOTIER - Effectuer une nouvelle application, juste avant la floraison, en employant un produit fongicide de synthèse.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Dans tous les vergers où des taches nombreuses ont été observées en 1963, il y a intérêt, lorsque les feuilles mortes n'ont pas été enfouies par un labour, à effectuer une pulvérisation sur celles-ci avec un colorant organique à raison de 500 grs de matière active à l'hectolitre d'eau.

Ainsi, cette application faite dans les prochains jours, limitera sensiblement le nombre de germes hivernants projetés.

En outre, dans les vergers de poiriers dont les rameaux présentent des pustules de tavelure, il est indispensable d'effectuer au moment de l'éclatement des bourgeons (staie C3 de Fleckinger) une pulvérisation soignée avec une bouillie bordelaise à 4%.

/CULTURES DE MELON/

LUTTE CONTRE LES MULOTS - Chaque année, on constate dans les "melonnières" des dégâts de rongeurs peu après le semis. Les graines sont déterrées une à une et l'amande est consommée.

Dans les cultures des vides plus ou moins importants en résultent et il est alors nécessaire de semer de nouvelles graines qui, si elles ne sont pas détruites à nouveau, donneront cependant naissance à des plantes plus tardives que les premières.

Ces dégâts sont généralement le fait d'animaux répartis en petit nombre. En 1963, dans la région de production de Lectoure (Gers) il s'agissait de Mulots (Apodemus Sylvaticus L.).

On pourrait les combattre en employant un procédé, peu coûteux, qui a fait ses preuves dans les landes de Gascogne pour protéger les semis de pins maritimes.

Voici comment il faut opérer :

1 - 3 semaines avant le moment des semailles, disposer à l'hectare, 4 à 5 abris (Tuile canal ou drain en terre cuite) posés à même le sol.

2 - Dans les drains, ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de maïs (20 grs environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 à 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

3 - Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce maïs, des grains de maïs imprégnés de phosphure de zinc.

 ./.

4 – Après le semis de melons, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage et ce, jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Préparation du maïs empoisonné au phosphure de zinc :

Les appâts empoisonnés doivent être préparés soit par un pharmacien, soit, sous la surveillance d'un pharmacien, par le Groupement de Défense Contre les Ennemis des Cultures.

Composition de l'appât :

- grains de maïs
- Phosphure de zinc (5% au maximum)
- huile de vaseline ordinaire 2,5 %
- Colorant (par exemple, charbon de bois en poudre à 0,350%)

/FRAISIERS/

MALADIES DU FEUILLAGE – La végétation a repris et de jeunes feuilles sont apparues. En conséquence, dans les plantations sujettes à la maladie des taches rouges notamment, un traitement fongicide pourrait être appliqué dès la première menace de pluie. On peut utiliser par exemple soit un produit cuprique (à 250 gr de cuivre métal à l'Hl) soit du Manèbe (à 240 grs de matière active à l'hl.) soit du Zinèbe (à 200 grs minimum de mat. act. à l'hl.).

/COLZA/

CHARANCON DE LA TIGE DE COLZA – Nous rappelons que, dans la note précédente, nous avons conseillé aux agriculteurs d'être vigilants, surtout dans les régions où le charançon a commis des dégâts l'an dernier.

Depuis, sauf pendant une très courte période, la température n'a été favorable ni à la dissémination des insectes dans les cultures, ni à la végétation du colza dont la montaison ne fait que s'amorcer dans beaucoup de cas.

Nous conseillons donc de traiter dès qu'on notera un réchauffement net de la température et si on décèle la présence de charançons dans le bouquet foliaire ou au niveau du collet. Comme déjà dit, les dégâts sont surtout à craindre en début de montaison du colza (voir note précédente).

TOULOUSE, le 9 MARS 1964

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

J. BESSON – E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements de TOULOUSE
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX